

Rwanda/Ouganda : accord pour respecter les citoyens de l'autre pays

La Libre Belgique, 17 février 2020 Le Rwanda et l'Ouganda ont signé vendredi 14 février, à Kigali, un accord définissant les obligations auxquelles ils acceptaient de se soumettre pour améliorer leurs relations, au plus mal depuis des mois. L'accord a été obtenu sous l'égide du ministre angolais des Affaires étrangères, Manuel Domingos Augusto, et du Premier ministre congolais, Gilbert Kankonde.

Pour le Rwanda, le texte a été signé par Olivier Nduhugirehe, en charge de la Communauté est-africaine; pour l'Ouganda, c'est le ministre des Affaires étrangères Sam Kutesa qui a apposé sa signature. Les deux parties ont convenu de vérifier plus avant le nombre et le statut des citoyens de l'autre pays qu'ils détiennent, et ceci dans les trois semaines. Elles s'engagent à respecter les droits de l'homme des citoyens de l'autre ainsi que l'Etat de droit. En 2019, le Rwanda a extradité un groupe rebelle rwandais en Ouganda. Les deux parties conviennent en outre que Kigali accusera, dès le 15 février, aux autorités de Kampala pour décrire les activités menées en Ouganda par des groupes rebelles contre le Rwanda. Et Kampala, pour le 20 février, s'engage à vérifier ces accusations et à répondre aux points les plus urgents qu'elles soulèvent, ainsi que d'enquêter et répondre plus tard pour les autres. Les deux parties conviennent de relancer la collaboration entre leurs organes sécuritaires et de défense pour améliorer l'échange de renseignements en la matière. MFC